

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole : Jardinier paysagiste

Code RNCP N° 38386 - Code certif info N°85117

Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la
Souveraineté Alimentaire

Date de l'enregistrement de la certification : 01-01-2024

Niveau : 3

Pré-requis et conditions d'inscriptions

- Toutes personnes validant un projet professionnel avec un(e) conseiller(ère) (France Travail, Mission locale, Cap emploi ...).
- Maîtrise suffisante de la langue française.
- Permis B préférable.

Voie de formation et Modalités d'alternance

- Formation professionnelle continue. Alternance entre centre de formation et stages pratiques.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre cours théoriques et travaux pratiques et séquences en entreprise.
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant.

Objectifs visés et évaluables

Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Bloc 3 : Interagir avec son environnement social

Bloc 4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

Bloc 5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

Bloc 7 : Réaliser des travaux de production de végétaux de pépinière

Contenu de la formation

- Modules professionnels : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager, réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager, effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements, réaliser des travaux de production de végétaux de pépinière.
- Modules transversaux : Remise à niveau, recherche d'emploi avec utilisation du numérique, soft-skills.
- Modules additionnels : SST, PRAP, AIPR, Permis BE/B96 (sous conditions), Certiphytos, CACES R482 catégorie A.

SECTEUR AGRICOLE



Modalités d'évaluations des objectifs

- Évaluations formatives en centre de formation permettant à l'apprenant de se situer dans sa progression.
- Le diplôme du CAPa est obtenu par la validation de la totalité des 7 Unités Capitalisables (UC), évaluées tout au long de la formation.
- Possibilités de parcours individualisés, validation de tout ou partie des blocs

Suite du parcours

- Ce CAPa Jardinier paysagiste débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS, en 2 ans en BP et en bac professionnel aménagements paysagers.
- Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public.

Public visé - Modalités de sélection

- Personne manifestant un fort intérêt pour les métiers du paysage et des travaux extérieurs.
- Aptitude à l'exécution de travaux nécessitant une sollicitation physique.
- Entretien avec l'équipe pédagogique.

Rémunération

- Différentes rémunérations sont possibles en fonction de la situation du stagiaire à l'entrée en formation : ARE, rémunération Région BFC, etc...

Renseignements et inscriptions :

CFPPA La Barotte Haute Côte-d'Or - Secrétariat de formations
Route de Langre, 21400 Châtillon sur Seine
Tel : 03 80 91 43 20 - cfppa.chatillon@educagri.fr
www.labarotte.fr

Durée

- 24 semaines au centre de formation 35 heures par semaine-10 semaines de stage soit 1190h pour un parcours complet.
- Le cycle de formation peut être réduit pour tenir compte des compétences déjà acquises par l'apprenant.

Mode de financement et tarif

- La Région Bourgogne Franche Comté finance le coût pédagogique de la formation pour toutes personnes en recherche d'emploi admis en formation.



Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Possibilité d'accompagnement.

Pour plus d'informations, contacter notre référent handicap :

handicap.chatillon@educagri.fr